

Calendrier 2024**

Limite dépôt candidatures	Comité d'engagement	Mise aux votes des subventions en Bureau métropolitain
05 février	Jeudi 22 mars De 10h à 12h	11 avril
13 mai	Jeudi 30 mai De 10h à 12h	04 juillet
19 août	Mardi 10 septembre De 10h à 12h	17 octobre

Contact pour renseignements et confirmation du calendrier : Mission ESS n.dutertre@rennesmetropole.fr

^{**} Subventions attribuées sous réserve de budget disponibles 2024 soumis au vote du conseil métropolitain.